

## Parashath Bo בא

### Premier Dévar Torah (5773)

Livre Ôd Yossef 'Hay (Dérashoth) de Rabbi Yossef Haym de Baghdad (זיבוק"ל זיע"א) page 44

Notre Parasha commence par (Exode Ch. 10 v1) :

וַיֹּאמֶר ה' אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לְבוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְתִּי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ

L'Éternel dit à Moïse: "Rends toi chez Pharaon; car Moi même J'ai alourdi son cœur et celui de ses serviteurs, afin que Je mette Mes signes là en son milieu

Il me semble pouvoir expliquer que le nom du Saint béni soit-Il יהויה lorsqu'on le remplit avec des Aleph (Milouy Déalaphin) comme suit :

יוד הי ואו הי

a pour valeur numérique 45 qui est la valeur du mot גאולה « délivrance », et du fait de leurs fautes les enfants d'Israël sont en exil גולה (qui a les mêmes lettres sauf qu'il manque un א) et le א du ואו se cache ce qui fait que la valeur numérique restante est 44 ce qui est la valeur numérique du mot גולה exil ; et dans la délivrance d'Egypte ce Aleph א du ואו s'est dévoilé et donc nous avons à nouveau la valeur numérique 45 qui est celle du mot גאולה « délivrance ».

Grâce à cette remarque, j'ai fait plusieurs commentaires dans mon livre Ben Ish 'Hay (Dérashoth) dans la Parasha de Bëshala'h et celle de Waéra, voir ce livre.

Il est connu que la lettre א se réfère au Saint béni soit-Il, car sa valeur est UN (1) et le Saint béni-soit Il est UN et de plus la forme de la lettre א est constituée d'un waw ו (qui vaut 6) au centre et de deux Yod י, un en haut et un en bas (la valeur de Yod est de 10) ce qui fait en tout 26 (10+10+6) ce qui est précisément la valeur numérique du nom de D.ieu le tétragramme יהויה. C'est ce que dit notre verset, « **J'ai alourdi son cœur** » en vue de multiplier les miracles לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְתִּי אֵלָה, « **afin que Je mette Mes signes là** » fait allusion à la lettre Aleph א qui se réfère au Saint béni soit-Il (comme vu précédemment) c'est pour cela que le mot אֶתְתִּי « Mes signes » est utilisé, il faut lire ce mot אותיות « mes lettres » de la même manière que les Sages font ce « jeu de mots » ailleurs ; בְּקִרְבּוֹ « en son milieu » est à lire ו בקרב (en deux mots ; ) « au sein du ו » c'est à dire de compléter par la lettre Aleph א lorsqu'on remplit le Waw c'est à dire ואו et donc que ce Aleph se dévoile et que le décompte de גאולה « délivrance » soit complet (lorsqu'on écrit le Nom de D.ieu dans le Milouy comme expliqué plus haut) et alors je délivrerai Israël.

On peut également expliquer d'une autre manière notre verset

וַיֹּאמֶר ה' אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לְבוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְתִּי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ

L'Éternel dit à Moïse: "Rends toi chez Pharaon; car Moi même J'ai alourdi son cœur et celui de ses serviteurs, afin que Je mette Mes signes là en son milieu

Car lorsqu'on remplit les lettres du mot « Pharaon » par le Milouy (en remplissant les lettres c'est à dire en prenant l'orthographe du nom des lettres) פֶּרַעַה comme suit :

פ"ה רי"ש עי"ן ה"ה

nous avons pour valeur numérique 380 (en ne prenant pas les lettres originelles du mot lui même פֶּרַעַה ) qui est la valeur numérique de מצרים « Egypte ». Et il est connu que le nom du “prince de l’Egypte” (l’ange représentant l’Egypte, qui est la représentation de l’Egypte, dans les mondes supérieurs) s’appelle מצרים « Miçraym » (Egypte), comme l’expliquent nos sages à propos du verset (Exode Ch. 14 v. 30)

וַיֵּרָא יִשְׂרָאֵל אֶת-מִצְרַיִם, מֵת עַל-שַׁפֵּת הַיָּם.

**Israël vit l’Égyptien gisant sur le rivage de la mer.**

Les Sages expliquent qu’il s’agit en fait de « L’Egyptien » le Miçraym d’en haut (cet ange) et il est connu que sa mort dépendait de la traversée de la mer et la était arrivé son temps ; sa fin et l’ouverture (la traversée) de la mer étant complètement liées. La raison de l’ouverture de la mer était due au fait que le cœur de pharaon s’était endurci qui a poursuivi les Enfants d’Israël pour leur faire la guerre comme le dit le verset (Exode Ch. 15 v. 9) :

אָמַר אוֹיֵב אֶרְדֹּף אֲשִׁיג, אֶחְלַק שְׁלָל; תִּמְלֶאמוּ נַפְשֵׁי-- אֶרְיֹק חֲרָבִי, תִּוְרִישְׁמוּ יָדַי

**Il disait, l'ennemi: 'Courons, atteignons! Partageons le butin! Que mon âme s'en repaisse!'  
Tirons l'épée, que ma main les extermine!...'**

Et finalement Pharaon a été noyé dans la mer, et alors l’ange d’Egypte qui s’appelle Miçraym « Egypte » qui évoque (par la valeur numérique) les lettres intérieures de Pharaon est mort sur les rives de la mer.

C’est ce que dit notre verset « car Moi même J’ai alourdi son cœur » pendant une longue durée « afin que Je mette Mes signes là » il s’agit des plaies, qui iront jusqu’à atteindre son Ange qui est évoqué par « en son milieu » (les lettres du Milouy), car par le fait que J’endurcisse le cœur de Pharaon il y aura une succession d’événements qui feront en sorte que les plaies atteignent y compris son Ange (l’Ange d’Egypte).

## **Second Dévar Torah (Déjà publié en 5772)**

**Livre Adéreth Eliahou de Rabbi Yossef Haym de Baghdad page 44 (זצוק"ל זיע"א)**

Notre Parasha débute par (Exode Ch. 10 v1) :

וַיֹּאמֶר ה' אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פְּרַעַה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לְבָבוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׁתִּי אֶתְתִּי אֵלָה, בְּקִרְבּוֹ

**L'Éternel dit à Moïse: "Rends toi chez Pharaon; car Moi même j'ai alourdi son cœur et celui de ses serviteurs, afin que je mette mes signes là en son milieu**

Il est connu que la raison pour laquelle le Saint, béni soit-Il, a multiplié les signes et les prodiges en Egypte, alors qu’il aurait pu leur infliger une plaie unique, très puissante, qui aurait contraint les Egyptiens à expulser les Hébreux, et donc que la raison pour laquelle le Saint, béni soit-Il, a infligé une plaie puis a endurci le cœur de Pharaon (pour qu’il ne les laisse pas sortir), afin de pouvoir infliger une autre plaie est que la sortie d’Egypte est un signe pour la délivrance future, quelle soit de nos jours Amen.

Nous avons en effet un verset (Michée Ch. 7 v15)

כִּי־מִי צִאתְךָ, מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, אֶרְאֶנּוּ, נִפְלְאוֹת.

*Oui, comme à l'époque de ta sortie d'Egypte, je te ferai voir des prodiges.*

C'est à dire que tous les signes et prodiges que le Saint béni soit-Il a fait à la sortie d'Egypte il les fera dans le futur, et c'est pour cela qu'Il a multiplié les signes et les prodiges à la sortie d'Egypte afin qu'également dans le futur, à la délivrance finale, il en fasse de même.

La délivrance d'Egypte a été une délivrance des mains de Pharaon et de son peuple alors que la délivrance future sera des mains de Esäü qui est Edom car l'exil actuel est l'exil d'Edom (domination de l'occident) ; ainsi on peut comprendre que si on écrit le nom de Pharaon פרעה en remplissant les lettres (milouy) פה ריש עין הא, la valeur numérique du milouy sans tenir compte des lettres de Pharaon פרעה est de 376 (ה 5+ יש 310+ ין 60+ א 1=376) qui est la valeur numérique de עשו Esäü.

Il s'avère donc que Esäü nous est donné en allusion dans « l'intériorité » (au milieu) du nom de Pharaon c'est à dire dans les lettres du nom de Pharaon (lorsqu'on remplit les lettres sans tenir compte des lettres de son nom פרעה).

Ainsi nous comprenons premier verset de notre Parasha :

« **כִּי־אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת־לְבָבוֹ Rends toi chez Pharaon; car Moi même j'ai endurci son cœur** » .

Si tu te demandes pourquoi il a eu tant de plaies et qu'il aurait été suffisant de lui infliger et de ne pas endurcir son cœur et il aurait été contraint d'expulser les Hébreux, la réponse est dans le verset qui nous dit :

**לְמַעַן שְׂתִי אֶתְתִּי אֱלֹהִים, בְּקִרְבּוֹ , à dessein d'opérer tous ces prodiges autour de lui**

C'est à dire que le verset nous dit que la raison pour laque « Je » (l'Eternel) endurecît le cœur de Pharaon est afin de lui infliger encore plus de plaies, mais ce n'est pas Pharaon que j'ai en ligne de mire mais toute Mon intention est de multiplier les prodiges « autour de lui » c'est à dire sur les lettres lorsqu'on remplit les lettres du nom de Pharaon (Milouy sans les lettres elles mêmes), dont la valeur numérique est **Esäü**, c'est à dire que toute l'intention est d'infliger, dans le futur, encore plus de plaies à Esäü lors de la délivrance finale.

Tout ce que Je fais dans cette délivrance je le ferai lors de la délivrance finale, lorsque Je vous délivrerai des mains d'Esäü et c'est pour cela que je multiplie mes prodiges dans cette délivrance d'Egypte afin que même lors de la délivrance des mains d'Esäü, Je fasse de même, comme le dit le verset :

כִּי־מִי צִאתְךָ, מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, אֶרְאֶנּוּ, נִפְלְאוֹת.

*Oui, comme à l'époque de ta sortie d'Egypte, je te ferai voir des prodiges.*

### **Troisième Dévar Torah (Déjà publié en 5772)**

La Parasha, au second verset, poursuit par :

וּלְמַעַן תִּסְפֹּר בְּאָזְנֵי בְנֶךָ וּבֶן-בְּנֶךָ, אֵת אֲשֶׁר הִתְעַלְלֹתִי בְּמִצְרַיִם, וְאֵת-אֲתֹתַי, אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בָּם; וַיִּדְעַתֶּם, כִּי-אֲנִי ה' "  
*et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que j'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que j'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que je suis l'Éternel.*

Il nous faut expliquer, avec l'aide du Ciel, les redondances dans le langage [ce que j'ai fait // Merveilles que j'ai opérées représentent une même chose], car en fait les plaies en Egypte avaient deux aspects extraordinaires (étonnants) :

- Le premier aspect est la plaie elle même, sa « forme », qui était une plaie grande et intense, qui n'avait jamais eu lieu auparavant et qui n'a jamais plus existé depuis.
- Le second aspect, est que la plaie n'avait d'effet que sur les Egyptiens et pas sur les Enfants d'Israël, ce qui est complètement contraire aux lois de la nature. Par exemple, la plaie du sang pour laquelle les Enfants d'Israël buvaient de l'eau alors que dans le même récipient, au même moment, les Egyptiens avaient du sang ! De même la plaie des « bêtes féroces », ces animaux allaient uniquement dans les maisons des Egyptiens et pas dans un endroit où résident les Enfants d'Israël, comme il est écrit (Exode Ch. 8 v18):

וְהִפְלִיתִי בַיּוֹם הַהוּא אֶת-אֶרֶץ גֹּשֶׁן, אֲשֶׁר עָמְדָה עָלֶיהָ, לְבֵלְתֵי הַיּוֹת-שָׁם, עָרַב--לְמַעַן תִּדְעֶה, כִּי אֲנִי ה' בְּקֶרֶב הָאָרֶץ.

*Je distinguerai, en cette occurrence, la province de Goshen où réside mon peuple, en ce qu'il n'y paraîtra point d'animaux malfaisants afin que tu saches que moi, l'Éternel, je suis au milieu de cette province.*

Ceci est également contre l'ordre naturel des choses, comment se peut il qu'il puisse y avoir tant de bêtes féroces chez les Egyptiens, dans leurs maisons et dans leurs cours, et qu'il n'en vienne même pas une chez les enfants d'Israël ?

De même pour la plaie de « la peste » il est également écrit (Exode, Ch. 9 v4 et 7)

וְהִפְלָה ה'--בֵּין מִקְנֵה יִשְׂרָאֵל, וּבֵין מִקְנֵה מִצְרַיִם; וְלֹא יָמוּת מִכָּל-לֶבְנֵי יִשְׂרָאֵל, דָּבָר.

*Mais l'Éternel distinguera entre le bétail d'Israël et le bétail de Misraïm (d'Egypte) et rien ne périra de ce qui est aux enfants d'Israël.' "*

ז וַיִּשְׁלַח פְּרַעֲזָה--וְהִנֵּה לֹא-מָת מִמִּקְנֵה יִשְׂרָאֵל, עַד-אֶחָד; וַיִּכְבַּד לֵב פְּרַעֲזָה, וְלֹא שָׁלַח אֶת-הָעָם.

*Pharaon fit vérifier et de fait, pas un animal n'était mort du bétail des Israélites. Cependant le cœur de Pharaon s'obstina et il ne renvoya point le peuple.*

C'est également une chose étonnante, puisque comme en ce lieu il y avait cette plaie (la peste) pourquoi avait elle prise sur les Egyptiens et pas sur les Enfants d'Israël ?

Il s'avère de ces exemples que les plaies d'Égypte possédaient deux caractéristiques extraordinaires, d'abord la puissance de la plaie et ensuite l'effet de la plaie qui n'avait prise que sur les Égyptiens et pas sur les Israélites.

Maintenant nous comprenons notre verset de la Parasha ramené au début et qui nous semblait avoir des redondances :

- **אֵת אֲשֶׁר הִתְעַלְלֹתִי בְּמִצְרַיִם**, *ce que j'ai fait aux Égyptiens* : il s'agit des plaies elles mêmes sur lesquelles s'inquiète l'esprit, qui n'avait jamais eu lieu avant et qui n'ont plus eu lieu depuis lors, par leur grande puissance ; et de plus
- **וְאֵת-אֲתֹתַי, אֲשֶׁר-שָׁמַתִּי בָם**, *et les merveilles que j'ai opérées contre eux* : le verset précise bien « **בָם** » « sur/contre eux » c'est à dire que ces plaies n'avaient de prise que sur eux (les Égyptiens) et pas sur les Enfants d'Israël, et c'est une chose étonnante car du fait que cette plaie agit en ce lieu (une épidémie par exemple) elle devrait frapper tout le monde et comment est il possible qu'elle n'ait frappé que les Égyptiens ?

## Quatrième Dévar Torah (Déjà publié en 5772)

Tiré du site <http://bnei-zion.com>, au nom de Ora Shel Sim'ha du Rav Piné'has Friedman

Dans notre Parasha (Ch. 12 v 21) :

וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְכָל-זִקְנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיֹּאמֶר אֲלֵהֶם: מִשְׁכּוֹ, וּקְחוּ לָכֶם צֹאן לְמִשְׁפַּחְתֵּיכֶם--וְשַׁחֲטוּ הַפֶּסַח.

*Moïse convoqua tous les anciens d'Israël et leur dit: "Choisissez et prenez chacun du menu bétail pour vos familles et égorguez la victime pascalle.*

Les commentateurs s'interrogent, quel rapport y a-t-il entre la sortie d'Égypte et le Shabbath ? Où trouve-t-on dans toute la Torah qu'il y ait le moindre lien entre la sortie d'Égypte et le fait de respecter le Shabbath ?

Afin d'éclaircir ce sujet, essayons de comprendre la raison pour laquelle le Saint béni soit-Il a ordonné aux enfants d'Israël de faire **le sacrifice Pascal uniquement le 10 du mois de Nissan**. Comme nous l'indique le verset (Exode Ch. 12, v3 jusqu'au verset 6)

דְּבָרוּ, אֶל-כָּל-עַדְת יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר, בְּעֶשֶׂר, לַחֹדֶשׁ הַזֶּה: וַיִּקְחוּ לָהֶם, אִישׁ שֵׂה לְבַיִת-אָבֹת--שֵׂה לְבַיִת.

*3/ Parlez à toute la communauté d'Israël en ces termes: Au dixième jour de ce mois, que chacun se procure un agneau pour sa famille paternelle, un agneau par maison.*

.....

וְהָיָה לָכֶם לְמִשְׁמֶרֶת, עַד אַרְבָּעָה עָשָׂר יוֹם לַחֹדֶשׁ הַזֶּה; וְשַׁחֲטוּ אֹתוֹ, כָּל קֹהֵל עַדְת-יִשְׂרָאֵל--בֵּין הָעֶרְבָיִם.

*6/ Vous le tiendrez en réserve jusqu'au quatorzième jour de ce mois; alors toute la communauté d'Israël l'immolera vers le soir.*

En introduction, expliquons l'étonnement (la question) qu'ont exprimé les sages à propos du verset concernant la sortie d'Egypte (Exode Ch. 12 v 39)

וַיֹּאֲפוּ אֶת-הַבֶּצֶק אֲשֶׁר הוֹצִיאוּ מִמִּצְרַיִם, עֲגַת מִצּוֹת--כִּי לֹא חִמְזָה; כִּי-גִרְשׁוּ מִמִּצְרַיִם, וְלֹא יָכְלוּ לְהִתְמַהֵמֶה, וְגַם-צִדָּה, לֹא-עָשׂוּ לָהֶם.

*Ils firent, de la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, des gâteaux azymes, car elle n'avait pas fermenté; parce que, repoussés de l'Égypte, ils n'avaient pu attendre et ne s'étaient pas munis d'autres provisions.*

Pour quelle raison n'ont-ils pas pu attendre en Egypte (quelques instants de plus, le temps de laisser fermenter la pâte) ? Qui les a accéléré (à ce point) pour sortir précipitamment ?

Les sages ont expliqué, en se basant sur les propos du ARI ZAL, que lors de l'exil d'Egypte les Hébreux se sont enfoncés jusqu'à la 49ème porte d'impureté et ils ont été idolâtres. Comme cela est vu dans la Midrash : au moment de la fente de la mer, l'ange représentant cette mer a argumenté : « quelle est la différence entre les Egyptiens et les Enfants d'Israël ? voici que ceux ci, les Egyptiens, sont des idolâtres, et que ceux-là, les enfants d'Israël, sont idolâtres » ! [Et donc pourquoi leur faire bénéficier d'un miracle et engloutir les Egyptiens dans la mer ?].

En conséquence, les sages ont enseigné, que si les Hébreux avaient attendu et étaient restés en Egypte ne serait-ce qu'un instant de plus, ils auraient été enfoncés dans la cinquantième porte d'impureté et alors ils n'auraient plus jamais pu sortir d'Egypte. En effet, il n'y a pas de possibilité de sortir de la cinquantième porte d'impureté, en conséquence les Hébreux n'ont pas pu attendre (et ont du sortir précipitamment).

De plus les sages nous enseignent que puisque les Hébreux se sont enfoncés dans l'impureté de l'Egypte, ils n'avaient plus en main le moindre mérite comme l'écrit le prophète Ezéchiel (Ch. 16 v 6) :

וְאָעֲבַר עָלֶיךָ וְאָרָאךָ, מִתְבוֹסֶסֶת בְּדַמֶּיךָ; וְאָמַר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי, וְאָמַר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי.

*Mais je passai auprès de toi, je te vis t'agiter dans ton sang, et je te dis: "Vis dans ton sang!"*

**Rachi** explique au nom de la Mékhilta : Voilà, le Saint béni soit-Il dit

וְאָעֲבַר עָלֶיךָ וְאָרָאךָ, מִתְבוֹסֶסֶת בְּדַמֶּיךָ; וְאָמַר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי, וְאָמַר לְךָ בְּדַמֶּיךָ חַיִּי.

*Mais je passai auprès de toi, je te vis t'agiter dans ton sang, et je te dis: "Vis dans ton sang!"*

Un autre verset nous dit (Ezéchiel Ch. 16 v8) « tu étais arrivée à l'âge des amours » , c'est à dire que le moment d'accomplir la promesse que j'ai faite à Avraham de libérer ses enfants est arrivé, et du fait que les hébreux n'avaient aucune Mitsva à accomplir (pour avoir du mérite) pour pouvoir être délivrés comme il est dit (Ezéchiel Ch. 16 v7 ) וְאַתָּה נְעִוְיָה וְנֶעְרִיָה, « mais tu étais nue et dénudée » c'est à dire qu'ils étaient nus de Mitsvoth (n'avaient aucune Mitsva), en conséquence Hashem leur a donné deux Mitsvoth, à travers le sang, **le sang du sacrifice Pascal et celui de la circoncision** qu'ils ont accompli durant cette

nuit, comme il est écrit מִתְבוֹסֶסֶת בְּדַמַיָּךְ « je te vis t'agiter dans TES sangs » , c'est à dire dans tes deux sangs (le minimum du pluriel étant deux) ; et par le mérite de ces deux Mitsvoth il furent délivrés d'Egypte.

<<Fin de l'explication de Rashi>>

Il est connu que la raison pour laquelle les Hébreux se sont enfoncés, en Egypte, dans les 49 portes d'impureté est principalement l'idolâtrie qu'ils pratiquaient, et que l'essentiel de l'idolâtrie Egyptienne était tournée vers **l'agneau**. En conséquence, le Saint béni soit-Il leur a ordonné de prendre un **agneau** pour le sacrifice Pascal, de l'égorger pour Hashem afin que les Enfants d'Israël puissent annuler de leurs mains cette idolâtrie qu'ils pratiquaient sur **l'agneau**. En conséquence, Moïse a ordonné aux enfants d'Israël (Exode ch. 12 v 21) [traduction plus littérale que celle rapportée au début]

וַיִּקְרָא מֹשֶׁה לְכָל-זִקְנֵי יִשְׂרָאֵל, וַיֹּאמֶר אֲלֵהֶם: מִשְׁכוּ, וּקְחוּ לָכֶם צֹאן לְמִשְׁפַּחְתֵיכֶם--וְשַׁחֲטוּ הַפֶּסַח.

*Moïse convoqua tous les anciens d'Israël et leur dit: "Tirez et prenez chacun du menu bétail pour vos familles et égorez le sacrifice pascal ».*

Les sages ont interprété ce verset en disant « (Re)tirez vos mains de l'idolâtrie et prenez pour vous du menu bétail pour accomplir une Mitsva » ; car en fait les deux aspects sont intimement liés, car pour prendre du menu bétail, un bélier, pour la Mitsva du sacrifice Pascal ils étaient obligés de retirer leurs mains de l'idolâtrie pratiquée sur le bélier !

Cependant, il nous faut maintenant poser une question ! En fait l'assemblée d'Israël était enfoncée, comme on l'a déjà dit, dans les 49 portes d'impureté de l'Egypte du fait qu'ils avaient pratiqué l'idolâtrie ; s'il en est ainsi, où ont ils puisé la force de la sainteté afin de pouvoir sortir de l'impureté de l'idolâtrie (la Quélipa de l'idolâtrie) pour prendre un agneau afin d'accomplir la Mitsva du sacrifice Pascal ?

La réponse est que c'est grâce à la sainteté du Shabbath !! En effet, lorsqu'on réfléchit on se rend compte que l'Eternel a ordonné de procéder au sacrifice Pascal uniquement le 10 du mois, qui tombait précisément cette année là un Shabbath. Et grâce à la force de la sainteté du Shabbath, les Hébreux ont eu la force de vaincre la force de l'impureté (la Quélipa d'impureté) de l'idolâtrie et de pouvoir sacrifier un agneau en tant que Mitsva du sacrifice Pascal.

Ce sujet est exposé dans la Guémara (Shabbath 118a) « Rabbi 'Hiya Bar Abba disait au nom de Rabbi Yo'hanan : « toute personne qui garde le Shabbath selon ses règles, même s'il pratique l'idolâtrie comme la génération de Enoch, on lui pardonne !! » Comme il est écrit (Isaïe Ch. 56 v2) :

אֲשֶׁרִי אֲנוֹשׁ יַעֲשֶׂה-זֹאת, וּבֶן-אָדָם יַחֲזִיק בָּהּ--שָׁמֵר שַׁבָּת מִחֻלּוֹ, וְשָׁמֵר יָדוֹ מֵעֲשׂוֹת כָּל-רָע.

*Heureux l'homme[Enoch] qui fait cela, et le fils d'Adam qui s'y tient fortement! Heureux qui respecte le Sabbat et ne le profane point, et qui garde sa main de toute action mauvaise!*

Les sages expliquent que lorsque le verset dit שָׁמֵר שַׁבָּת מִחֻלּוֹ « **respecte le Sabbat et ne le profane point** », il ne faut pas lire מִחֻלּוֹ mais לוֹ מַח[ו]ל ( le mot מִחֻלּוֹ peut se décomposer en

לו ( מה[ר] ל לו ), on lui pardonne. On voit donc de là que la Mitsva du Shabbath est la réparation (le Tiqoun) et le remède (« médicament ») pour celui qui a pratiqué l'idolâtrie.

S'il en est ainsi, il nous faut comprendre pourquoi préserver (respecter) le Shabbath est une réparation complète pour celui qui a pratiqué l'idolâtrie ?

La raison en est qu'il est connu que respecter le Shabbath est le fondement de la foi (Emouna) que nous avons envers le **Créateur**, qui a **créé** toute chose, comme il est écrit (Exode ch. 31 v16 et 17)

וְשָׁמְרוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל, אֶת-הַשַּׁבָּת, לַעֲשׂוֹת אֶת-הַשַּׁבָּת לְדֹרֹתָם, בְּרִית עוֹלָם.

*Les enfants d'Israël seront donc fidèles au sabbat, en l'observant dans toutes leurs générations comme un pacte immuable.*

בֵּינִי, וּבֵין בְּנֵי יִשְׂרָאֵל--אוֹת הוּא, לְעֹלָם: כִּי-שֵׁשֶׁת יָמִים, עָשָׂה ה' אֶת-הַשָּׁמַיִם וְאֶת-הָאָרֶץ, וּבַיּוֹם הַשְּׁבִיעִי, שָׁבַת וַיָּנַח.

*Entre moi et les enfants d'Israël c'est un symbole perpétuel, attestant qu'en six jours, l'Éternel a fait les cieux et la terre, et que, le septième jour, il a mis fin à l'œuvre et s'est reposé."*

Ainsi, celui qui respecte Shabbath selon ses règles, le Shabbath étant le fondement de la foi dans le Créateur, voici que par cela il répare sa faute d'idolâtrie qui est, à l'inverse, le rejet du Créateur et le **contraire** de la foi en le Créateur. En conséquence, même si quelqu'un pratique l'idolâtrie, comme la génération d'Enoch (et respecte le Shabbath) alors on lui pardonne !

D'après ce qui précède, on comprend que par le mérite du respect du Shabbath, qui montre ainsi que le Saint béni Soit-Il a créé le monde, voilà que par cette force, les enfants d'Israël ont pu vaincre la force de l'impureté de l'idolâtrie et prendre un agneau en tant que sacrifice Pascal.

Il nous faut rajouter à ce qui précède, l'étonnement du Rav Touré Zahav (Shoul'han Âroukh Ora'h Haym Ch. 242) sur ce qui est enseigné, à savoir que « **toute personne qui respecte le Shabbath selon ses lois, même s'il pratique l'idolâtrie comme Enoch, alors on lui pardonne** ». Car il nous faut comprendre ce sujet ! Si un individu ne fait pas Téchouva (ne se repend pas) quel avantage peut-il tirer de respecter le Shabbath ? Et s'il a fait Téchouva, quel besoin y a-t-il du respect du Shabbath [plus particulièrement] afin qu'on lui pardonne sur le fait qu'il a pratiqué l'idolâtrie ? [il a fait Téchouva, donc respecte toutes les Mitsvoth].

Le Touré Zahav résout sa question d'après ce qu'enseigne le Talmoud (Yoma 86a) : Si un homme a fauté et est passible de Kareth (retranchement) ou de mort par décision du tribunal Rabbinique, et a fait Téchouva, alors sa Téchouva et le jour de Kippour sont nécessaires (et la punition est suspendue) et les souffrances nettoient (purgent la peine).

Par contre, celui qui a profané le nom D.ivin la Téchouva n'a pas la force suffisante ni le jour de Kippour pour racheter ni les souffrances pour purger la peine (nettoyer) mais les trois sont nécessaires : La Téchouva, le Jour de Kippour, et également les souffrances (et la punition est suspendue) et la mort aura (également) effet de nettoyer, comme il est écrit (Isaïe Ch. 22)

וַיְגַלֶּה בְּאָזְנוֹי, ה' צְבָאוֹת: אִם-יִכְפַּר הָעֶזְרֹן הַזֶּה לָכֶם, עַד-תִּמָּתוּן, אָמַר אֱדֹנָי ה', צְבָאוֹת.

*Mais l'arrêt de l'Eternel-Cebaot a été révélé à mes oreilles: "Ah! je le jure, ce péché ne vous sera point pardonné, jusqu'à votre mort," telle est la déclaration du Seigneur, D.ieu-Cebaot.*

Il s'avère donc que celui qui pratique l'idolâtrie et a profané ainsi le nom D.ivin n'a pas de rachat de sa faute même en faisant Téchouva et seule la mort (après Téchouva, Yom Kippour et souffrances) sera le rachat de sa faute. S'il en est ainsi, que peut il faire ?

C'est pour cela que les sages nous dévoilent : « **Rabbi 'Hiya Bar Abba disait au nom de Rabbi Yo'hanan : toute personne qui garde le Shabbath selon ses règles, même s'il pratique l'idolâtrie comme la génération de Enoch, on lui pardonne !!** » C'est à dire que par le fait de respecter le Shabbath selon ses lois, **on lui pardonne**, et il n'a pas besoin d'attendre que sa mort lui serve de rachat (de sa faute d'idolâtrie).

Ainsi, on peut dire, que puisque les Enfants d'Israël étaient enfoncés en Egypte jusqu'à la 49ème porte d'impureté du fait qu'ils pratiquaient l'idolâtrie, et qu'il y avait ainsi une très grande profanation du Nom D.ivin, qui n'a pas de possibilité d'être rachetée (pardonnée) si ce n'est par la mort, en conséquence, afin de sauver les Enfants d'Israël et de les délivrer d'Egypte, le Saint béni Soit-il a ordonné :

דְּבַרְוּ, אֶל-כָּל-עַדְתֵּי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר, בְּעֶשְׂרִי, לַחֹדֶשׁ הַזֶּה: וַיִּקְחוּ לָהֶם, אִישׁ שֶׁהָיָה לְבֵית-אָבִית--שֶׁהָיָה לְבֵיתוֹ.

*Parlez à toute la communauté d'Israël en ces termes: Au dixième jour de ce mois, que chacun se procure un agneau pour sa famille paternelle, un agneau par maison.*

Il a donné cet ordre afin que par le mérite de respecter le Shabbath selon ses lois, avec l'adjonction de la Téchouva sur l'idolâtrie faite sur l'agneau (en faisant le sacrifice Pascal avec un agneau), cet ensemble leur a permis de racheter leurs fautes (de les pardonner) sans qu'ils n'aient besoin de mourir, et ils purent ainsi sortir d'Egypte.

## **Cinquième Dévar Torah (5773)**

Nouvelle rubrique dans laquelle nous allons décortiquer le commentaire de Rashi sur quelques versets de la Parasha. Les explications sont tirées du livre « Rashi Hamméforash ». Le texte de Rashi en Français est tiré principalement du site « sefarim.fr » et est en fait celui du « Houmach avec Rachi » des éditions Gallia. J'y ai apporté de très légères modifications.

Le texte en **gras et en bleu** est celui de la Torah ; le texte normal est celui de « Rashi Hamméforash » et le texte **en gras** est la traduction de Rashi proprement dite.

## **Les merveilles de Rashi !!**

## Exode Ch. 10 v. 1 :

וַיְדַבֵּר אֱלֹהִים , אֶל-מֹשֶׁה; וַיֹּאמֶר אֵלָיו, אֲנִי ה'

D.ieu [Eloqim] parla à Moïse, Il lui dit: "Je suis l'Éternel.

**וַיְדַבֵּר אֱלֹהִים אֶל מֹשֶׁה.** דָּבַר אֲתוּ מִשְׁפָּט עַל שְׁהִקְשָׁה לְדַבֵּר וְלוֹמַר לְמַה הִרְעוּתָה לְעַם הַזֶּה:

**Eloqim parla à Moshé** Il est écrit « Eloqim » en lieu et place de Hashem (le tétragramme) et de même le terme « parler » est redoublé en disant וַיְדַבֵּר (parla) et וַיֹּאמֶר אֵלָיו « Il lui dit », car **Il a instruit son procès (voir II Melakhim 25, 6) en lui faisant des reproches pour s'être exprimé en termes durs lorsqu'il lui avait demandé : « Pourquoi as-tu fait du mal à ce peuple ? »** (supra 5, 22). C'est pourquoi il est écrit וַיְדַבֵּר (parla) qui exprime la rudesse et « Eloqim » qui montre l'attitude de D.ieu sous la forme de justice et de procès.

## Exode Ch. 6 v. 1 :

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה, בֹּא אֶל-פַּרְעֹה: כִּי-אֲנִי הִכְבַּדְתִּי אֶת-לִבּוֹ, וְאֶת-לֵב עֲבָדָיו, לְמַעַן שְׂתִי אֶתִּי אֵלֶּה, בְּקִרְבּוֹ.  
L'Éternel dit à Moïse: "viens vers Pharaon; car moi même j'ai appesanti son cœur et celui de ses serviteurs, afin que je mette tous ces prodiges autour de lui

וַיֹּאמֶר ה' אֶל מֹשֶׁה בֹּא אֶל פַּרְעֹה. וְהִתְרַה בּוֹ:

**Hachem dit à Moshé : Viens vers Pharaon** Le verset n'a pas explicité pour quel besoin il est allé chez Pharaon, mais de ce qui est écrit plus loin (au verset 3) on comprend que c'est en vue de le mettre en garde. Le verset à abrégé et c'est comme s'il avait dit « viens vers Pharaon **Et mets-le en garde.**

**שְׂתִי.** שִׁימִי שְׂאֲשִׁית אֲנִי:

**Afin que je mette (littéralement : « moi mettre »)** le mot שְׂתִי a plusieurs acceptions, et ici il signifie « je mets » comme dans le verset (supra Ch. 4 v. 11)

מִי שָׁם פֶּה לְאָדָם

Qui mets une bouche à l'homme ?

Le suffixe en י désigne la première personne du singulier c'est à dire **Afin que moi, je mette.**

## Exode Ch. 6 v. 2 :

וְלִמְעַן תְּסַפֵּר בְּאָזְנֵי בְנֵךְ וּבֶן-בְּנֵךְ, אֵת אֲשֶׁר הִתְעַלְלִיתִי בְּמִצְרַיִם, וְאֶת-אֶתְמִי, אֲשֶׁר-שָׂמְתִי בָם; וַיְדַעְתֶּם, כִּי-אֲנִי יְהוָה.  
et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que j'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que j'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que je suis l'Éternel."

**הִתְעַלְלִיתִי.** שִׁחַקְתִּי כְמוֹ כִּי הִתְעַלְלִית בִּי. הֲלֹא כְּאֲשֶׁר הִתְעַוְלֵל בְּהֵם הָאֲמֹר בְּמִצְרַיִם וְאִינוּ ל' פּוֹעֵל וּמַעֲלָלִים שָׂא"כ הִיָּה לוֹ לְכַתּוּב עוֹלְלִיתִי כְמוֹ וְעוֹלֵל לְמוֹ כְּאֲשֶׁר עוֹלְלִית לִי. אֲשֶׁר עוֹלֵל לִי:

**Ce que j'ai accompli (hith'alalti)** la racine du verbe utilisé est עלל et lorsqu'il est conjugué au Paâl [indicatif] signifie « j'ai fais une action », et lorsqu'il est conjugué au Hitpaël pronominal], comme dans notre cas est un langage de jeu et sa signification est **Je me suis joué, comme dans : « parce que tu t'es jouée (hith'alalt) de moi »** (Bémidbar 22, 29) ; et de même « **comme il s'est joué (hith'alél) d'eux** » (I Shémouel 6, 6), à propos de l'Égypte. **Le mot hith'alalti ne peut pas avoir le sens d'action ou d'exploit, car le texte aurait dû porter, dans ce cas : 'olalti, comme dans : « tu leur as fait ('olél) comme tu m'as fait ('olalta) »** (Eikha 1, 22) et : « **ce qui m'a été fait ('olal) »** (Eikha 1, 12).

**Exode Ch. 6 v. 3 :**

וַיָּבֹא מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן, אֶל-פַּרְעֹה, וַיֹּאמְרוּ אֵלָיו כֹּה-אָמַר יְהוָה אֱלֹהֵי הָעִבְרִים, עַד-מָתִי מֵאַנַּף לַעֲנַת מִפְּנֵי; שְׁלַח עִמִּי, וַיַּעֲבֹדֵנִי.

Moïse et Aaron se rendirent chez Pharaon et lui dirent "Ainsi parle l'Éternel, Dieu des Hébreux: 'Jusqu'à quand refuseras tu de fléchir devant moi? Laisse partir mon peuple, pour qu'il m'adore!

**לענת**. כְּתַרְגוּמוֹ לְאַתְכַּנְעָא וְהוּא מְגֻזְרַת עֲנִי. מֵאַנַּף לְהִיּוֹת עֲנִי וְשִׁפְלֵ מִפְּנֵי:

**De t'humilier (lé'anoth)** il ne s'agit pas d'un langage de souffrance et de tristesse [le noun aurait été alors avec un daghesh] mais c'est un langage d'humiliation et de soumission **C'est ainsi que le rend le Targoum Onqelos « pour t'humilier ». Le mot lé'anoth est de la même racine que 'ani (« pauvre ») c'est à dire : « Jusqu'à quand refuseras-tu de te faire pauvre et humble devant moi ? ».**